



le Pied du Jura

Numéro 26/ octobre 2011

Le petit journal de Gimel

La chose publique en ce bel automne !

SOMMAIRE:

Municipalité: 2-3

Conseil communal:
4-5

Notre Syndique: 6-7

Souvenirs, souve-
nirs: 8

C'est où ? : 9

Bois de Gimel: 10-
11

ça va swinguer: 12-
13

Les champis: 14-15

Agenda et état civil:
16

Editeur responsable:
ADIG (Reynald ISELY,
François MARTI, Fran-
çois FELIX, Provence
4,1188 Gimel
nimage@bluewin.ch)

Élections communales, fédérales, puis cantonales. En une année, l'ensemble des autorités législatives et exécutives des trois échelons de notre système politique aura été élu, réélu. Au plan communal, un conseil qui s'est légèrement « féminisé » (11 conseillères communales, alors que 9 femmes seulement étaient présentes précédemment) et rajeuni. La Municipalité accueille un nouveau membre en la personne de Monsieur Philippe REZZONICO. Enfin, une première, notre commune est dorénavant dirigée par **une** syndique, Madame Sylvie JUDAS, dont vous trouverez un portrait dans ce numéro.

Dans le canton de Vaud et au niveau fédéral, de plus en plus de personnes briguent des mandats politiques. Pour les élections fédérales de cet automne, 1132 femmes et hommes (2007: 1088; 2003: 993) ont fait acte de candidature afin d'occuper les 200 sièges disponibles du Conseil National. Pour le Conseil des États, treize candidats ont visé un des deux sièges vaudois remis en jeu. Les élections cantonales du printemps prochain verront, elles aussi à n'en pas douter, de très nombreux candidates et candidats se presser au « portillon de départ ». A Gimel, alors que de nombreuses communes peinent à intéresser leurs citoyens à la chose publique, la situation est plutôt rassurante. Certes, les dernières élections partielles à la Municipalité ont été tacites et seules six personnes se sont portées candidates, le printemps dernier, lors du renouvellement des 5 sièges. Pour le Conseil communal, 57 candidats ont concouru pour les 50 sièges à disposition. C'est déjà pas mal !

A une époque où la politique est souvent décriée, qu'est-ce qui fait que, d'une manière

générale (à part un certain nombre de communes), de plus en plus de personnes sont tentées par l'aventure parlementaire, voire gouvernementale? Est-ce l'attrait pour l'exercice du pouvoir, l'intérêt pour la chose publique, la volonté de mettre ses compétences au service du plus grand nombre, le souhait de faire évoluer la société au rythme de notre temps, le désir de conserver vives les traditions et les spécificités qui ont construit notre pays? Certainement de tout cela un peu, à

des dosages parfois très différents.

Si dans certains médias, on se moque facilement -souvent gentiment, mais parfois également de manière peu respectueuse - de la classe politique, si l'on met plutôt en exergue les dysfonctionnements, les malhonnêtetés, parfois, de certaines personnalités politiques, il nous semble utile de rappeler que la grande majorité des personnes qui s'enga-

gent au service de la collectivité le fait avec un sens de l'altruisme qui force le respect.

Diriger une collectivité, participer à l'élaboration de lois et règlements, s'assurer de la qualité de la gestion publique, se préoccuper du sort des plus fragiles, s'impliquer dans l'élaboration de la société de demain procure évidemment un certain nombre de satisfactions. Mais cela génère également passablement de soucis, de cheveux blancs, voire d'inimitiés. Que ces débuts de législatures multiples permettent aux uns de signifier leur gratitude et d'exprimer leur avis lors des votations, aux autres de s'engager, quoi qu'il arrive, à conserver en point de mire l'intérêt public et un développement harmonieux de notre société



Politique villageoise

MUNICIPALITÉ

Eau

La Municipalité remercie la population pour avoir suivi l'avis de restriction de la consommation de l'eau. Ceci a permis de pouvoir approvisionner tous les ménages par nos propres sources.

En raison de la sécheresse depuis une année, le débit des sources n'a pas cessé de diminuer. La nature a tiré profit des averses de juillet, septembre et octobre, mais pas du tout les sources. La production d'eau peine à couvrir notre consommation.

En effet, si le volume d'eau de ces pluies dépasse la moyenne mensuelle depuis ces cinq dernières années, nous déplorons après dix mois, un déficit d'eau, estimé sur l'année entière, de plus de 40% ! (Voir le tableau ci-dessous, mis à jour et consultable sur le site de la commune <http://www.gimel.ch/precipitations-fr184.html>)

Précipitations l/m ²	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2006-2010	2011 en % en plus ou moins par rapport à la	
- Janvier	34.2	122.2	129.0	96.9	22.8	65.8	81.0	- 18.79 %	
- Février	125.9	159.5	45.6	73.6	137.8	36.3	108.5	- 66.54 %	
- Mars	230.0	109.8	128.5	76.1	76.1	14.0	124.1	- 88.72 %	
- Avril	132.1	16.6	155.9	44.0	34.7	21.8	76.7	- 71.56 %	
- Mai	164.2	152.3	78.7	35.7	142.4	32.1	114.7	- 72.00 %	
- Juin	33.2	154.9	71.0	119.1	48.2	78.6	85.3	- 7.83 %	
- Juillet	54.4	145.0	103.6	66.8	43.5	132.1	82.7	59.81 %	
- Août	137.3	157.5	90.7	132.6	141.9	114.0	132.0	- 13.64 %	
- Septembre	47.7	83.9	287.5	46.1	32.1	125.4	99.5	26.08 %	
au 16 octobre	106.2	16.1	62.2	52.3	33.2	65.3	54.0	20.93 %	
- Novembre	77.7	78.7	51.3	212.9	118.1		107.7		
- Décembre	71.5	164.2	112.9	284.4	98.5		146.3		
Total / an	1'214.4	1'360.7	1'316.9	1'240.5	929.3	685.4	1'212.4	1	- 41.51 %
Nombre jours pluie / an	134	155	151	148	137	91	145	2	- 27.47 %

1. Cellule de la colonne « 2011 en % par rapport à la moyenne 2006-2010 » et de la ligne « Total / an », moyenne estimée à l'année complète 2011

2. Cellule de la colonne « 2011 en % en plus ou en moins par rapport à la moyenne 2006-2010 » et de la ligne « Nombre jours pluie / an », moyenne estimée à l'année complète 2011

Horaires des bureaux de l'administration (Noël et Nouvel an)

Vendredi 23 décembre: **FERME**

Lundi 26 décembre: **FERME**

Mardi, mercredi et jeudi 27, 28 et 29 décembre: **OUVERT**

Vendredi 30 décembre: **FERME**

Lundi 2 janvier: **FERME**

Jeudi 22 et 29 décembre: fermeture des bureaux à midi. Pas service du soir.

Mardi 2 janvier: réouverture des bureaux selon horaire habituel.

Horaire d'ouverture de la déchetterie (Noël et Nouvel an)

Mercredi 21 et vendredi 23 décembre: **OUVERT**

Samedi 24 décembre: **FERME**

Mercredi 28, vendredi 30 et samedi 31 décembre: **OUVERT**

Politique villageoise

MUNICIPALITÉ



10 septembre: le soleil, la Nouvelle-Zélande et la commune de Gimel sont les invités d'honneur de la 14ème fête du Raisin de Féchy. Les antipodes se rencontrent dans une ambiance particulièrement chaleureuse. La Municipalité de Gimel, la fanfare, l'Harmonie et bien d'autres gimelanes et gimelans font découvrir aux « locaux » comme aux Néo-Zélandais la culture et les savoir-faire de notre village. Madame Sylvie JUDAS, syndique de Gimel, participe à la plantation d'un cépage néozélandais dans la Vigne du Monde.



Information:

La Municipalité de Gimel a décidé de reconduire l'expérience « Flexicard » pour 2012. Ainsi, des cartes journalières de transports publics seront à disposition de la population gimelane. Le prix sera déterminé sous peu.

Politique villageoise

LE PIED AU CONSEIL COMMUNAL

Il n'y aura pas eu beaucoup de répit entre la dernière séance de la législature 2006-2011 et l'installation des autorités communales qui s'est déroulée le 30 juin dernier en fin de journée. Le Conseil communal et la Municipalité issus des urnes lors des élections communales du printemps dernier ont en effet été convoqués pour la cérémonie d'assermentation qui a eu lieu au Temple de Gimel sous la direction de M. Le Préfet et en présence de Mme la Pasteur.

Après la cérémonie les conseillères et conseillers, ainsi que les membres de la Municipalité se sont réunis dans le foyer de la Grande Salle pour la nomination des membres du bureau, des délégués à l'Assagie et de la commission des finances.

M. Simon Renaud, puis Stéphane Pichon ont été brillamment réélus aux positions respectivement de président et de vice-président du Conseil, l'auteur de ces lignes a été reconduit au secrétariat, et puis Cyril Bastian, Vincent Frutiger, Serge Kursner, Jean-Marie Pasche ont rempli dans les fonctions de scrutateurs. Hervé Messieux et Laurent Guignard ont été nommés pour représenter la commune à l'Assagie. La commission des finances comprendra MM. Pierre-Yves Correvon, Cyril Messieux, Philippe Reymond, Edgar Dieperinck et Alain Bussard (John Dubugnon est suppléant).

Au terme de ces nominations, Mme Sylvie Judas, nouvelle syndique a pris la parole pour son discours de début de législature.

Mis en appétit par tout ce cérémonial, les conseillères et conseillers se sont retrouvés au restaurant de l'Union pour partager un souper convivial et apprendre déjà à se découvrir un peu.

C'est donc un conseil tout neuf qui s'est réuni le 28

septembre. Douze nouveaux élus ont rejoint les conseillères et conseillers reconduits pour prendre part à cette première séance de la nouvelle législature 2011-2016, conseil un tout petit peu plus féminin avec 11 conseillères (nous avons terminé la législature avec 9 femmes).

Sur cette séance, les conseillères et conseillers ont pris connaissance des deux préavis déposés par la Municipalité. Le premier porte sur la détermination des compétences accordées à la Municipalité. Il s'agit là d'une question usuelle qui se traite toujours en début de législature pour permettre à la Municipalité de statuer sur les constitutions de servitude, les aliénations ou les acquisitions d'immeubles, voire d'engager les dépenses hors budget. Ces compétences permettent d'alléger les procédures de traitement en accordant une marge de manœuvre à l'exécutif de manière à traiter plus rapidement certaines transactions. Ce préavis a été remis à la commission des finances.

Le deuxième préavis porte sur une proposition de changement du règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière en anticipation au projet d'aménagement d'un jardin du souvenir et d'un colombarium. Le bureau a nommé une commission composée des conseillers Eric Marchese, Pascal Renaud, Sandrine Winkelmann, Daniel Egli et Valérie Theintz (Richard Burnier et Luc Durussel comme suppléants).

Conformément à la procédure adoptée en fin de législature précédente, ces préavis n'ont pas été discutés. Les commissions nommées devraient rapporter lors de la prochaine séance, les conseillères et conseillers peuvent leur adresser observations et questions.

Le conseil a ensuite nommé la commission de ges-

Commission de gestion

A pour rôle d'examiner la gestion et les comptes de l'année écoulée. Est nommée chaque année et est composée de 5 membres.

Commission des finances

Examine le budget, les dépenses supplémentaires, les propositions d'emprunt et le projet d'arrêté d'imposition. Est nommée pour la durée de la législature (5 ans) et se compose de 5 membres.

tion qui fonctionnera l'année prochaine sur les comptes 2011 : les conseillères et conseillers suivants ont été nommés : Vincent Frutiger, Jean-Carlo Tosoni, Gabriel Renaud, Daniel Egli et Christophe Pasche (Stéphanie Lecoultré et Frédéric Debonneville sont suppléants).

Présentation du projet d'aménagement de quartier du Closez à l'Orbannaz

Les lumières se sont ensuite tamisées pour permettre à la Municipale Mme Chantal Dubugnon de présenter sur grand écran le projet d'aménagement de quartier du Closez à l'Orbannaz. Elle était accompagnée de Mme Elisabeth Montanet du bureau URBA-PLAN à Lausanne.

Cette zone d'env. 40'000 m² est délimitée par la rue du Moulinet et la rue Billard à l'est et à l'ouest, par la rue de la Rosière au nord et la Grand'Rue au sud. Elle a été considérée comme prépondérante pour le développement de la commune. Constituée d'une quarantaine de parcelles détenues par une trentaine de propriétaires, le potentiel en est estimé à env. 270 habitants. La manière dont les souhaits et les intérêts des propriétaires sont préservés a été expliquée.

Ensuite, au fil des informations de la Municipalité et des interventions des conseillers, la place de la Vernette s'est retrouvée au centre des préoccupations et a concentré une grande partie des interventions. Le sujet éveille en effet bien des émotions

en raison des difficultés récurrentes à y faire respecter un semblant d'ordre. Ainsi, probable hasard du calendrier, plusieurs projets à première vue indépendants les uns des autres devraient contribuer à améliorer la situation.

Dans le désordre, il y a la présence, depuis quelques semaines, d'une patrouille de sécurité privée.

Une partie des conseillers a fait part de sa réserve sur les chances de succès d'une telle démarche. L'uniforme contribue peut-être à la méprise, le rôle de ces agents étant uniquement préventif, voire

éducatif en essayant – si l'occasion se présente – d'instaurer un dialogue avec les personnes.

A cela s'est ajoutée l'annonce de la destruction de l'abri sous sa forme actuelle. A défaut d'en avoir usé les parois, les souillures continues sont venues à bout de toute la patience dont pouvaient faire preuve nos autorités. Il sera

remplacé par une structure en verre qui devrait être plus résistante aux élans picturaux des jeunes qui s'y retrouvent régulièrement. Il y a enfin l'ouverture d'un centre d'animation pour les jeunes qui fait suite aux manifestations organisées le printemps dernier. Alors même si on compte un peu sur ce nouveau lieu d'accueil pour rendre à la Vernette un peu de cette tranquillité aujourd'hui altérée, on espère surtout que les jeunes auxquels il s'adresse y trouveront un refuge chaleureux.

François MARTI



Le Closez à l'Orbannaz

Prochaines séances du conseil communal:

L'automne s'annonce chargé avec deux séances peu espacées avant les fêtes de fin d'année : le **31 octobre** et le **2 décembre**. A l'ordre du jour, comme toujours à cette époque, juste avant l'hiver, le budget 2012 et le taux d'imposition.

Le public est le bienvenu.

Le Pied en visite

SYLVIE JUDAS, NOTRE NOUVELLE SYNDIQUE

A l'approche des 100 premiers jours en fonction, Le Pied est parti faire connaissance avec la nouvelle Syndique de Gimel. Rendez-vous pris et la sacoche sous le bras, il est allé sonner au bas de la Grand' Rue.

Derrière la façade, une terrasse à dimension humaine, ornée avec goût et simplicité, sans aucune ostentation. Le jardin s'intègre au paysage dans le prolongement du verger en contrebas. La nature est paisible, illuminée par le soleil couchant d'un été qui s'attarde sur une belle journée de septembre.

Madame la Syndique arrive et j'ai le sentiment d'interrompre sa journée de travail alors qu'il est vendredi et déjà 18h00 passées. Elle sert un verre de rosé en expliquant qu'elle n'aime pas parler d'elle-même. Son week-end attendra encore un peu.

Si peu de choses la prédestinaient à cette position. Originaire de Bière tout d'abord, avec le Toleure comme muraille, les traditions ayant la vie assez dure sous ces latitudes. Pourtant, encore jeune adulte, elle traverse la rivière et vivra quelques années du côté d'Essertines-sur-Rolle avant d'emménager à Gimel. Ayant finalement toujours vécu sur cette partie du Jura, elle est très attachée à cette région qu'elle connaît très bien.

Femme ensuite dans un monde d'hommes, elles ne sont en effet que 13 syndiques dans les 34 communes du district de Morges.

On découvre une femme très cultivée malgré des études trop vite avortées. Issue en effet d'une famille dans laquelle il n'était pas naturel pour une jeune fille de mener de longues études, elle est rapidement entrée dans le monde du travail. Passionnée par le droit, à défaut d'avoir pu mener de « hautes » études puisque les traditions s'y prêtaient si peu, elle a toutefois embrassé la profession de clerk d'avocat. Et si elle regrette bien un peu de n'avoir pu entamer des études universitaires, on ne sent aucune amertume, aucune animosité.

Femme d'action et femme de culture, femme de cœur aussi, on va les retrouver toutes les trois au détour de chaque sujet abordé durant la conversation.

Cohabitant très bien ensemble, c'est souvent la première qu'on croise dans le village, le regard déterminé, l'esprit concentré sur la tâche qui l'attend. Mais les deux autres sont là également, prêtes à se révéler au passant qui prend la peine de lui dire bonjour, de lui tendre la main, de se présenter avec amabilité.

Au restaurant, elle préfère la convivialité de la salle du café à l'ambiance plus feutrée d'une salle à manger trop apprêtée. Appréciant la camaraderie autour d'une bonne table, elle regrette parfois l'excès de respect que peut inspirer sa fonction.

L'une de ses activités favorites est la lecture. Elle raconte la page qui tourne et ce froissement qui emporte tout lecteur dans l'histoire, ses rendez-vous tous les week-ends avec un livre, moments privilégiés. Très ouverte à la découverte, elle s'intéresse à beaucoup de sujets différents et déclare un penchant particulier pour la littérature romande. Elle aime se promener dans les travées d'une bonne librairie ou explorer le catalogue d'une belle maison d'édition romande. Anne Cunéo en tête ce jour-là parce qu'elle vient de plonger dans « le maître de Garamond », elle parle également des destins qui l'ont marquée, comme celui que Madame Ruth Metzler raconte dans Grissini & Alpenbitter, livre qui décrit en 2004, les conditions et le contexte dans lequel elle a été amenée à quitter le Conseil Fédéral.

Des livres qui l'accompagnent partout, même (surtout) en vacances. C'est donc la valise encombrée de bouquins qu'elle s'envole vers diverses destinations, chaque année à date fixe, en fin d'année parce que son emploi du temps ne lui permet pas de s'arrêter plus tôt dans l'année. Vacances souvent actives, à la faveur d'un captage repéré sur sa destination de vacances, elle partira en exploration – aventurière des temps modernes – pour découvrir et comprendre, l'organisation et le fonctionnement du traitement des eaux dans cette partie du monde.

On retrouve là la femme d'action, la personnalité politique investie dans son activité au service de la commune. La tête pleine de projets pour le développement du village. Il y a tant de choses à faire et la tâche qui l'attend, elle et son équipe, n'est pas facile. Beaucoup d'investissements sont nécessaires pour

rénover les bâtiments, assurer l'état des routes et la sécurité routière, moderniser ou développer les infrastructures et les équipements de la commune. Cela fait si longtemps qu'on n'est pas arrivé à se préoccuper des chemins communaux sur le territoire de la commune. Et puis la Step, l'hôtel de l'Union forcément. Et même si la situation financière de la commune reste équilibrée, le recours à de l'endettement additionnel doit être bien mesuré. Mais l'argent n'est pas la seule contrainte à gérer. Les règlements cantonaux fixent également le cadre dans lequel les développements doivent s'inscrire. Harmos demande à mettre en place une organisation pour l'accueil de jour des enfants qui coûte cher sans qu'on puisse en connaître encore les besoins exacts. Le plan directeur cantonal fixe des limites précises aux conditions dans lesquelles une commune peut organiser son développement.

Très engagée dans la défense des intérêts du village, elle n'hésite pas à rencontrer les représentants du Canton pour faire entendre la voix de Gimel qui est aussi celle de ces communes un peu reculées qui ont de la peine à se faire écouter. Un combat difficile, pourtant jamais perdu même s'il est ardu de concilier les exigences des règlements et les contraintes du développement.

Elle est davantage attachée aux réalisations qu'aux honneurs qui accompagnent la fonction. En rupture avec certaines traditions, aux honneurs de la position, elle préfère le terrain et le bon sens. Elle a privilégié la continuité et décidé de poursuivre le travail

commencé depuis plusieurs années en conservant ses dicastères plutôt que de suivre la tradition et prendre les finances.

Elle est innovante dans la manière de conduire les séances ou dans le mode de communication. Elle imagine bien ouvrir la porte de son bureau à la population, montrer aux habitants le travail réalisé par son équipe et en écouter les préoccupations.

L'avenir pour le village, elle le voit dans des rapprochements avec les autres communes, évolution probablement inévitable. Et parmi les projets qui lui tiennent particulièrement à cœur, l'aménagement de la Grande salle pour y voir monter du théâtre, écouter des artistes, de la musique et étoffer encore un

peu l'offre culturelle dans cette région.

Au fil de la discussion, sans qu'on s'en soit aperçu, comme s'il n'avait pas voulu nous déranger, le soleil s'est doucement éclipsé derrière la colline. La nuit ne s'annonce pas encore mais l'ombre étale une onde de fraîcheur qui nous chasse

de la terrasse. Avant de refermer le portail, elle parle encore un peu de ces rêves enfouis qu'elle révèle dans l'ombre de ce crépuscule, de ce jour où, le devoir accompli, elle irait se réfugier dans le silence feutré d'une bibliothèque, aspirée par cette quiétude un peu mystérieuse des étagères chargées de livres.

François MARTI



Le Pied se souvient

QUAND UN BOUCHER S'EN VA

A nouveau, un commerce local s'apprête à mettre la clef sous la porte.

Un papillon tout ménage nous en a informés: la fermeture définitive de la Boucherie Uster est fixée au 31 décembre de cette année.

Afin de marquer dignement la trentième et dernière année de leur activité, Rémy et Anne-Lise USTER ont invité, récemment, leurs clients et amis à partager le verre de l'amitié. Le terme « amitié » est justifié, car il recouvre tant de liens qui se tissent entre clients et commerçants au fil des années, par la pratique naturelle d'une rencontre empreinte de simplicité. On formule des requêtes, on écoute des conseils, on échange des nouvelles, on apprend à se mieux connaître. Parallèlement à l'activité de la boucherie-charcuterie, Rémy et Anne-Lise ont su développer un « service traiteur » fort apprécié, souvent demandé à l'occasion de manifestations locales.



gré les aléas rencontrés en fin de parcours professionnel.

Trois générations se sont succédé sous le même toit. Le grand-père, Hermann USTER, à l'origine du commerce, achetait son bétail sur place, l'abattoir le découpait. Son fils, Werner, après avoir effectué un apprentissage en Suisse allemande, reprit l'affaire au lendemain de la guerre 39-45, secondé avec une belle efficacité par Ruth, son épouse, spécialiste douée dans la confection de fameux pâtés. Puis ce fut le tour de leur fils Rémy, accompagné quant à lui par une Anne-Lise accueillante toujours, chacun bien à sa place dans un magasin réputé à la ronde et qui faisait honneur à la profession.

A tous deux, nos vœux les meilleurs et un grand et cordial merci pour votre amitié et disponibilité malgré les aléas rencontrés en fin de parcours professionnel.

Un voisin qui vous a vu grandir
Rémi RENAUD

EN MARGE DE LA TRADITIONNELLE REVUE DES POMPES: SOUVENIRS D'ANTAN

La traditionnelle revue des pompiers est clôturée par le bouquet final: le défilé.

Les sections se préparent à la hauteur de la fontaine « Ethenoz ». Contrôle du matériel, de la tenue. On ferme le col, on serre la jugulaire. Le casque bien en place sur des têtes souriantes.

C'est que, sur la place de l'Union, les autorités, avec le trottoir Durussel comme tribune d'honneur, ont un œil critique sur la tenue du corps des sapeurs-pompiers.

Les chefs sont prêts... en avant, marche! Quelques hésitations pour le pied de départ: le gauche, le droit? On devine alors ceux qui ont été dispensés du service militaire. Le lieutenant rectifie: gauche, gauche!

La section du premier secours est motorisée et c'est dans la jeep à Théo que les plus athlétiques défilent.

Le véhicule tirant la motopompe, ripoliné pour la circonstance, défile juste derrière la fière section du sauvetage avec sa grande échelle et son fanion original effectué en bois par le sergent Grosjean.

La fanfare, une des plus belles sections en effectif selon le souvenir du major Bornand, attaque une marche ron-

flante. Les chariots d'hydrants emboîtent le pas, alors que la section de Bauloz ferme la marche.

En passant devant notre exécutif, le chef ordonne un « garde à vous » à gauche. Petits sourires en coin, visages sérieux, on a tout vu, même quelques fous rires nerveux. Après un service de parc, retour aux engins dans un hangar exigu situé derrière le vieux poids public.

La fanfare traverse le village, réchauffe l'ambiance dans nos pintes, précédant les sections qui, selon une tradition bien établie, vont partager le repas: café de la Poste, de la Gare, auberge de l'Union. Avec des incursions dans quelques profondes (caves) qui, par hasard, se trouvent sur le parcours. Santé et large soif...

La nuit risque d'être chaude, festive. Moments de partage, de souvenirs, de franche camaraderie.

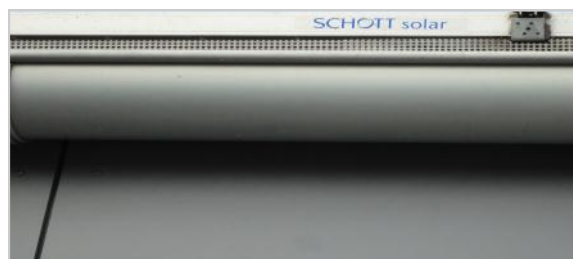
Pour l'État major et la Municipalité, c'est la tournée des sections, avec un estomac bien accroché, car l'apéro est généreux et il ne faut pas se dérober.

La nuit de la revue, un ange veille sur nous. Rien à signaler, même Johnny n'a pas allumé le feu.

René CORREVON

Le Pied s'amuse

Quoi, où ?



Quoi, où:

Sept photographies prises sur le territoire de Gimel. Partez en découverte. Répondez aux questions, puis renvoyez cette page (ou une copie) à l'adresse du journal qui figure au bas de la première page!

Deux catégories: « famille » et « adulte ». Les réponses correctes seront tirées au sort et les gagnants pour chacune des catégories se verront offrir un week-end (samedi et dimanche) au chalet Sans Souci ou à la Bûcheronne de Gimel (date à définir).

Bonne chance!

Son nom ?



Quoi, où ?



Quel bâtiment, où ?



Quoi, où ?



Où, altitude ?

Le pied forestier

GIMEL SYLVICOLE

2011, année internationale des forêts décrétée par l'ONU. Et si nous allions, loin des grandes tribunes internationales, prendre quelques nouvelles de notre forêt gimelane.

Le canton de Vaud est divisé en 16 arrondissements forestiers. A la tête de chacune de ces entités, un inspecteur forestier. Notre région fait partie du 14ème arrondissement dirigé par Monsieur Eric TREBOUX. Le rôle de ce dernier est de s'assurer que la loi forestière est appliquée et respectée sur l'ensemble du territoire dont il a la charge.

L'arrondissement forestier de la Côte se divise en 6 triages qui se trouvent sous la responsabilité de gardes-forestiers. Le triage du Signal de Bougy, géré par Monsieur François MARTIGNIER, comprend les communes d'Allaman, Bougy-Villars, Féchy et Gimel. La surface forestière de notre triage est de 850ha (1 ha = 10'000m² = un carré de 100m. de côté). A noter que les triages de la Côte ont été créés en bandes allant du lac Léman aux crêtes du Jura afin de répartir au mieux le travail sur l'année (travaux sur la Côte, lorsque les hauts du triage sont sous la neige). Le garde-forestier gère très concrètement les forêts de son triage: il décide des travaux à entreprendre, martèle les bois à abattre, « cube » (mesure) les billes à vendre à l'industrie du bois, planifie l'entretien des jeunes plantations, suit les divers chantiers, recherche de nouveaux marchés pour l'écoulement du bois. Pour ce faire, il est en contact avec les Municipalités des communes de son triage, avec les entreprises forestières mandatées pour les divers travaux, les transporteurs et les scieurs. Par ailleurs, un public de plus en plus large s'adresse à lui pour obtenir des informations, des conseils, voire pour faire état de récriminations par rapport à tel ou tel chantier. C'est dire si ce travail demande de nombreuses compétences au nombre desquelles le sens de la négociation prime.

Gimel est une vaste commune qui s'étend sur 1856 hectares. Ses 660 ha de forêt (68% de la surface totale du triage du Signal de Bougy) recouvrent un bon tiers de sa surface. Sachant qu'un ha de forêt « pèse » 300m³, Gimel se retrouve avec un capital

forestier de près de 200'000m³. De quoi tailler quelques charpentes. Et ce capital n'est pas prêt de diminuer, puisque toutes les heures la forêt gimelane croît de 0.7m³ (un carré de 70 cm de côté). Une quantité suffisante pour chauffer 1800 personnes, soit la population de Gimel.

Quelles sont les essences qui peuplent les forêts de notre commune? Un trio sort largement en tête: l'épicéa -sapin rouge- pour 41% de la surface forestière qui distancie nettement le hêtre -foyard- (29%) et le sapin blanc -vuargne- (22%). Le solde (8%) est composé d'érables, de frênes, de mélèzes, de pins et de feuillus divers (aulne, merisier, chêne, alisier blanc, etc...). Les sapins rouges et blancs sont essentiellement utilisés dans le domaine de la construction, alors que le hêtre est exploité pour l'industrie de l'ameublement et comme bois de feu.



Sans l'intervention de l'homme, la forêt gimelane serait essentiellement une hêtraie (forêt de hêtres). L'introduction des résineux dans une importante proportion est le fait de l'homme qui en a planté de grandes quantités à la fin du 19ème siècle et au début du vingtième, les besoins en bois étant importants et la vitesse de croissance des résineux supérieure à celle de nombreux feuillus. Une

évolution plus récente qui remonte à une trentaine d'année: l'industrie du bois ne recherche plus de grosses sections (gros diamètre), les charpentes étant de plus en plus constituées par collage de petites sections. Dès lors, les vieux arbres ont perdu de leur intérêt économique. Toutefois, ils demeurent intéressants sur un plan écologique, comme portes-graines indispensables au renouvellement de nos forêts.

Contrairement à ce que l'on peut voir en France, les coupes rases ne sont que très rarement effectuées dans notre région. François MARTIGNIER pratique une régénération basée sur un travail en « mosaïque ». Explication: dans une parcelle, on recherche un peuplement de jeunes arbres, autour duquel on procède à l'abattage de plantes parfois centenaires. Cela a pour conséquence d'amener de la lumière et de diminuer la concurrence: les jeunes

pousses « explosent » et la régénération de la forêt se déroule sans plantation, de manière naturelle. La coupe rase est effectuée uniquement pour des raisons de sécurité (glissement de terrain, etc...) ou dans le but de régénérer une forêt dans laquelle le renouvellement naturel ne s'effectue pas. Ce mode cultural nécessite une plantation effectuée par le forestier-bûcheron (ex: début du Prévondavaux).

Parmi les professionnels de la forêt, le forestier-bûcheron joue un rôle indispensable: c'est à lui qu'il appartient d'effectuer les coupes (sur indications du garde-forestier), d'ébrancher les billes, d'effectuer les plantations, d'y apporter les soins culturaux nécessaires et d'entretenir les chemins forestiers. Travail indispensable à la santé de nos forêts et à l'économie locale. Cependant, même en forêt, la machine intervient de plus en plus. De nombreux abatages sont effectués à la machine (processeur forestier) et l'écorçage se réalise sur des engins fixes directement en scierie. Une évolution dictée par des impératifs économiques, mais qui permet également de limiter la pénibilité des métiers de la forêt.

Au bout de la chaîne des métiers forestiers, on trouve le débardeur. Tout un art. Avec des machines imposantes (chargeur, tracteur), dans des endroits difficiles d'accès (pente, étroitesse, état du terrain difficile), il doit amener à portée de camion des bois parfois enchevêtrés en faisant le moins de dégâts possibles à l'environnement. Une véritable chorégraphie.

Si le bois de feu couvre juste les coûts d'exploitation globaux, le bois d'œuvre y parvient également à l'exception du hêtre, essence dont l'industrie de l'ameublement se désintéresse, exporté principalement en France. A ce titre, le franc fort a des répercussions jusque dans nos forêts.

En dernier lieu, rappelons les divers rôles de la forêt gimelane:

- économique: production de bois pour la construction, la confection de papier et le chauffage.
- protection: contre les chutes de pierres et les glissements de terrain;
- loisirs: la forêt est de plus en plus parcourue; à pied, à vélo et à cheval;
- purification de l'air et de l'eau: le CO2 produit, en grande partie, par l'activité humaine est transformé en carbone et oxygène grâce à la photosynthèse et les eaux sont purifiées.
- refuge de biodiversité: des milliers d'espèces animales et végétales y prospèrent.

Été comme hiver, notre forêt gimelane est attractive. N'hésitez pas à partir à sa découverte dans le respect des personnes qui y travaillent, de la faune et de la flore qui la constituent. Belle balade!

François FELIX



En résumé:

- surface du triage du Signal de Bougy: 850ha
- surface forestière de Gimel: 660 ha (soit 1/3 de la surface de la commune)
- capital forestier: 300m³/ha, soit 198'000m³ pour Gimel
- toutes les heures, la forêt gimelane s'accroît d'un cube de 70 cm de côté
- 4'500m³ abattu/an
- bois de feu: 35% du volume abattu
- bois d'œuvre: 65% du volume abattu

François MARTIGNIER

Né en 1964, François MARTIGNIER est marié et père de deux enfants. Fils d'agriculteurs de Bassins, notre garde-forestier connaît bien la région et ses forêts. Après un apprentissage de forestier-bûcheron effectué entre 16 et 19 ans, François MARTIGNIER travaille dans son métier durant plusieurs années avant d'entreprendre, en 1990, sa formation de garde-forestier. Ensuite, et durant près de 10 ans, François MARTIGNIER oeuvre dans la région de Bassins avant de postuler dans notre triage qu'il rejoint en 2002. Depuis son arrivée, notre garde-forestier a toujours eu à l'esprit de concilier les différents aspects de la gestion forestière: développer une activité économique dans le respect de la nature. Qui plus est, François MARTIGNIER met volontiers ses compétences pédagogiques à disposition pour expliquer aux habitants de notre région les réalités, mais également les mystères sylvicoles.

Le Pied sur scène

LA TROUPE ARTISTIQUE DE GIMEL ET SON PROCHAIN SPECTACLE

La troupe

En 1988, le chœur mixte de Gimel fut repris par un enseignant, Jean-François Robellaz, dans l'optique de dynamiser et de rajeunir le groupe, qui est devenu la Troupe Artistique de Gimel (TAG). De cette recette sont nées plusieurs comédies musicales inédites, intégrant le chœur et les élèves de Jena-François Robellaz (Rat'Time, Le Monde est fou, Ombre et Lumière, Mektoub...)

Le Comité du TAG est composée de:
Jean-Frédéric Berthoud, président
Jean-François Robellaz, directeur artistique
Didier Golay, trésorier
Marianne Cachin, secrétariat
Guy Favrod, membre

Le spectacle

Prochainement, le TAG jouera à la Grande salle de Gimel son nouveau spectacle:

A+

Le scénario

L'histoire d'un homme et d'une femme qui, à travers les époques, se retrouvent sans jamais pouvoir s'aimer en paix. Poursuivis par une vieille femme qui pose sur eux une malédiction, ils essaient d'en comprendre les raisons.

L'enjeu de cette création est de voyager dans deux époques distinctes: l'époque baroque et l'époque moderne. Cela permet donc de naviguer sur les genres musicaux en passant du baroque au rock et de mélanger également les deux styles.

Drôle, émouvant et surprenant, cet opéra rock sera chanté et dansé par 40 acteurs, rythmé par un orchestre de 5 musiciens en direct.

Tous les textes, les musiques, le scénario et les chorégraphies sont inédits.

**Les comédiens**

Les acteurs composant ce spectacle sont d'une part les membres du TAG, renforcés, pour l'occasion, par quelques solistes extérieurs recrutés sur audition. D'autre part, et selon la tradition établie de longue date par le TAG et son directeur J.-F. Robellaz, des adolescents de 15 à 16 ans sont intégrés à la troupe, dans un but pédagogique et artistique.

Les créateurs

Textes: Jean-François et Manon Robellaz
Musiques: Guy Robellaz et Gérald Heim
Chorégraphies: Amélie Ludecke
Technique son et lumière: MSJ-Production et Hardice Management

- **Guy Robellaz** obtient un diplôme du conservatoire de Lausanne en guitare et orgue en 1990. Il en



seigne ensuite la musique dans diverses écoles de musique et compose également des morceaux pour guitare et violon. A l'aise aussi bien dans la musique classique que dans la musique rock, Guy Robellaz donne actuellement des cours privés de guitare et de piano dans la région de Gimel et enseigne la musique à l'école secondaire de Gland. En 2007, il compose l'opéra rock RAT'Time et dirige l'orchestre qui accompagne en direct les 25 chanteurs.

- **Gérald Heim** est un passionné de musique et a composé de nombreuses comédies musicales depuis 1993. Mélodiste hors pair, il utilise son temps libre pour créer Jo en 1993, la première version de RAT'Time en 1996, Mektoub en 1999 et Ombre et lumière en 2002. Après un séjour de 5 ans au Canada, il revient en Suisse pour composer avec Guy Robellaz le nouvel opéra rock A+.

- **Jean-François Robellaz** est enseignant depuis 1985. Passionné de chant et de comédie musicale, il prend en 1987 la direction du chœur mixte de Gimel qu'il transforme petit à petit en troupe artistique dès 1992. En parallèle, il crée en 1993 avec ses élèves une comédie musicale (JO), qui est une adaptation de la BD de Derib. Aussi bien avec ses élèves qu'avec la troupe artistique de Gimel, son but est de donner envie aux jeunes de chanter dans une structure dyna-



mique. Dès 1996, il intègre une classe d'adolescents à la troupe de Gimel pour créer l'opéra rock RAT'Time. Sur le même modèle, il crée Mektoub en 1999, Ombre et Lumière en 2002, le Monde est Fou en 2005 et la deuxième version de RAT'Time en 2007. Grâce à ce mélange des générations, il offre aux élèves sortant de l'école la possibilité de continuer à participer à des comédies musicales en intégrant la troupe artistique de Gimel (TAG).

- **Manon Robellaz** a baigné depuis toujours dans la musique et les spectacles puisqu'elle accompagne son père Jean-François Robellaz dès 1992 ! Après un diplôme de solfège Jacques-Dalcroze en 2000, elle a suivi 3 ans de cours de guitare avec Guy Robellaz (98-2001). Elle a participé à la comédie musicale Mektoub (1999), a obtenu le premier rôle dans Le Monde est fou (2005) tout en participant à la création des textes et participe activement au TAG depuis 2006. Le duo Jean-François et Manon a également écrit les textes de l'opéra rock A+. Elle a également deux ans de chant au conservatoire de Nyon à son actif (2002-2004). Elle est depuis 2009 étudiante à la HEP.

- **Amélie Ludecke**, 18 ans, en apprentissage de droguiste, a débuté la danse à l'âge de 4ans, d'abord par de la rythmique puis de la danse classique. Depuis l'âge de 7ans, elle prend des cours de hip-hop et a également pratiqué, dans le même laps de temps, une année de danse classique, du ragga, de la salsa à divers endroits (Genève, Neuchâtel, Rolle, etc.). Elle a fait partie pendant 5 ans de la compagnie AllSteps de Rolle, avec laquelle elle est partie en Inde pour représenter la Suisse. C'est aussi avec la troupe AllSteps qu'elle a dansé dans la comédie musicale « Les contraires s'attirent ». Elle crée cette année, pour A+, les chorégraphies des jeunes... et des moins jeunes !

Le spectacle à Gimel

11, 12, 13, 17, 18, 19 novembre 2011

Grande salle 20h30 - ouverture des portes à 18h30

13 novembre à 15h00 - portes à 13h00

Bar, restauration : fondue, soupe, assiette du terroir



Pour réserver

- www.letag.ch
- Raiffeisen Gimel
- Coop Allaman / Crissier

Un CD contenant les 14 titres du spectacle est disponible (frs 25.—) auprès de:

marianne.cachin@epfl.ch

Informations reprises du site du TAG
par Reynald ISELY

Le Pied grandeur nature

LE PIED AUX CHAMPIGNONS

Les arbres jaunissent subitement, comme s'ils étaient pressés de perdre leurs feuilles. Les oiseaux eux aussi sont pressés, appelés par le grand Sud. Leur boussole interne les conduit infailliblement vers leurs quartiers d'hiver, tandis que d'autres attendent patiemment le retour du printemps. Tout ce petit monde s'agite avant la morte saison. L'immobilisme de l'été est bien terminé. Les champignons profitent de cette période magique pour surgir du sol, comme par miracle. Une bonne pluie suivie par quelques journées chaudes et la lune ascendante concourent à la sortie des mystérieux carpophores. Les yeux fixés au sol, vous avancez précautionneusement, évitant d'écraser une chanterelle cachée sous les feuilles mortes, une ribambelle de cornes d'abondance couleur terreau ou encore un petit bolet désireux sans doute d'échapper au couteau meurtrier. Voici maintenant quelques espèces spectaculaires que vous pouvez rencontrer dans la région de Gimel :

L'amanite tue-mouches brille de tous ses feux dans la pénombre. Le grand chapeau écarlate ponctué de taches blanches ne peut passer inaperçu. Un anneau ornant le pied, semblable à une petite jupe, présent chez la plupart des amanites, caractérise notre joyau forestier. La base du stipe (autre nom désignant le pied d'un champignon) est emballée par une sorte d'œuf, blanc de neige comme toutes les parties du champignon, à part le dessus du chapeau. Le dessous de celui-ci est recouvert de lamelles fines et serrées. L'amanite tue-mouches est quasiment inodore, mais pas inoffensive pour autant. Elle possède des vertus hallucinogènes et fait partie, malgré tout, de la grande tribu des champignons vénéneux. Les Indiens du Nord de l'Amérique et les tribus sibériennes connaissent bien ses propriétés enivrantes. Sous nos latitudes, elle annonce souvent la présence du fameux Cèpe de Bordeaux, roi des comestibles.

La corne d'abondance appelé aussi « **trompette de la mort** » appartient à la famille des chanterelles. Sa couleur sombre et cette forme caractéristique d'entonnoir qu'elle arbore en font bien une « trompette de la mort », sobriquet vraiment mérité ! Elles se cachent sous les feuilles mortes, entourent discrètement une souche ou sortent par touffes. Si la saison est bonne, votre panier sera vite rempli. Son odeur fruitée évoque la magie forestière avec ses arômes délicats. La corne d'abondance offre aussi un logement confortable à ces fameuses petites limaces

appelées « coitrons » chez nous. Donc, appliquez-vous en les préparant sur la table de la cuisine, si vous ne voulez pas avaler ces mollusques gluants.

Le bolet pomme de pin est un sacré original avec son revêtement pelucheux gris-noir, lequel évoque bien les écailles d'une pomme de pin. Le dessous du chapeau est orné de petits trous appelé pores, comme chez tous les bolets. Les spores, ces graines microscopiques naissent sur ces tissus mous, dont la structure fait penser à un tissu éponge. La couleur noirâtre du pied n'est pas particulièrement appétissante. Ce champignon, plutôt rare et protégé, pousse en abondance au bois de Ballens. Le bolet pomme de pin émerge du sol forestier comme une excroissance mystérieuse et étrange. Laissons-le vivre sa vie de bolet hors du commun, car il n'a aucune qualité culinaire.

Les polypores, dont ce fameux lenzite, s'accrochent pour la plupart, aux troncs d'arbre. Leur mycélium pénètre l'écorce et pourrit lentement le bois. Ils font souvent penser à de grandes oreilles, les oreilles de la forêt. J'ai vu plusieurs fois un pic creuser sa cavité à l'abri d'un de ces champignons. L'hyménium (partie fertile) est couvert de pores comme chez les bolets. Le spécimen que j'ai photographié possédait un revêtement extraordinaire, évoquant une multitude de petits labyrintes. C'est le fameux dédale du chêne.

Les pholiotés écailleuses poussent en touffe au pied des souches. Comme le bolet pomme de pin, elles sont couvertes de flammèches pelucheuses. Ce champignon est d'une rare distinction, vous êtes en présence d'un vrai bijou forestier. C'est une espèce relativement fréquente dans la région de Gimel. Malheureusement, ses propriétés culinaires ne sont pas à la hauteur de son élégance.

Un conseil pour le mycophage ou le mycologue avisé :

Les champignons sont un ornement extraordinaire de la forêt. Les espèces rares et non comestibles ne doivent pas remplacer le ballon de foot (je pense surtout aux enfants !) et il est préférable de dévisser ou couper soigneusement chaque spécimen. Un champignon dangereux contaminera toute la récolte qu'il faudra jeter, donc, si vous n'êtes pas sûr, allez trouver un contrôleur de champignons.

La Pied grandeur nature



Amanite tue-mouches



Bolet pomme de pin

Photographies:

Olivier JEAN-PETIT-MATILE



Cornu d'abondance ou « trompettes de la mort »



Lenzite



Pholiotas écailleuses

Galerie ACB:

Jusqu'au 22 décembre: **Les Fables de la Fontaine illustrées par les peintres du XXème siècle.**

SDIS Gimel Région (Pompiers)

29 octobre, au village et place de la Vernet: **Revue des pompiers.**

Paroisse Gimel-Longirod:

30 octobre, cantine: **Fête des récoltes.**

Organisation Kilian PASCHE:

5 et 6 novembre, cantine: **Expo-vente de lapins**

Bibliothèque de Gimel:

11 novembre, bibliothèque, 17h30 à 19h30: **Nuit du conte.**

Troupe Artistique de Gimel (TAG):

11, 12, 13 et 17, 18, 19 novembre, Grande Salle:, 20h30, sauf 13 novembre: 15h00: **Opéra rock A+**

Les Aînés de la Paroisse de Gimel-Longirod:

17 novembre, Eglise, 14h00: **Orgue de Barbarie** avec Madame HILTEBRAND.

15 décembre, foyer de la grande-salle, 14h00: **Rencontre de l'Avent** avec classe de Madame DUBREY.

19 janvier, salle de paroisse, 14h00: **Histoires de pains** avec Rémi RENAUD.

16 février, salle de paroisse, 14h00: **Souvenirs de voyage** avec Jean-François BERSETH.

SDIS Gimel Région (Pompiers)

3 décembre, local des pompiers, 11h00 à 14h00: **Téléthon**

Société de Gymnastique:

3 décembre, Grande Salle: **Soirée annuelle.**

ADIG:

4, 11 et 18 décembre, 17h00, Eglise de Gimel: **Concerts de décembre.**

ADIG:

14 décembre, à 17h00, foyer de la Grande Salle: **le Père Noël fait halte à Gimel.**

Commune de Gimel:

17 décembre, déchèterie: **distribution de sapins de Noël.**

Fanfare de Gimel:

17 décembre, Grande Salle: **Soirée annuelle.**

ADIG:

24 décembre, à 21h00, Place de l'Union: **Soupe et vin chaud sous le sapin.**

Société de Gymnastique:

31 décembre, cantine: **Repas du réveillon et bal.**

Fanfare de Gimel:

1er janvier 2012, Auberge de l'Union, dès 10h30: **Apéritif du Nouvel An.**

Société de Gymnastique:

1er janvier, cantine: **Bar en musique**

Société de Gymnastique:

2 janvier, cantine: **Grand bal du Nouvel An**

Union des Sociétés locales (USL):

22 janvier, Grande salle, 13h00 à 18h00: **Loto**

Décès

Sont décédés dans notre village:

Monsieur **Jack MAKINS**, le 16 juin

Madame **Marie BRUDER**, le 23 juin

Monsieur **Rudolf MULLER**, le 26 juin

Madame **Marie-Lise PILLOUD**, le 27 juin

Monsieur **Régis BEROLATTI**, le 27 juin

Monsieur **Maurice PASCHE**, le 30 juin

Madame **Claudine RIGHETTI**, le 19 juillet

Madame **Marie-Louise BERTHOLET**, le 31 juillet

Monsieur **Gustave BRAISSANT**, le 28 juillet

Madame **Lucie ROY**, le 17 août

Madame **Yvonne KURSNER**, le 20 août

Madame **Odette-Jeanne WAEBER**, le 24 août

Madame **Luise BOURGEOIS**, le 4 septembre

Monsieur **Frédéric FAZAN**, le 9 septembre

Monsieur Marcel **REYMOND-GEORGES**, le 21 septembre

Madame **Yolande THORENS**, le 26 septembre

Monsieur **Henri CHAPUISAT**, le 2 octobre

A leurs familles et proches, nous adressons notre profonde sympathie.

Naissances

Sont nés dans notre village

Giulia DURANTE, le 9 juin, fille de Manon et Ivan DURANTE-ARNERA

Luca CARNOVALI, le 21 juin, fils de Stefania et Davide CARNOVALI MESSERE

Kyara CORRADINI, le 15 juillet, fille de Syonara et Andréa CORRADINI-DA SILVA

Gaetan REYMOND, le 7 septembre, fils de Sarah et John REYMOND-MEYLAN

Nous souhaitons à ces enfants la bienvenue et adressons nos chaleureuses félicitations à leurs parents.

Félicitations

Samedi 18 juin 2011, à la Fête fédérale de Musique de St Gall, la Fanfare de Gimel est devenue Championne Suisse de Brass Band dans la 3ème division. Magnifique!